
Procès-verbal de la trente-sixième séance ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 23 septembre 2020 par visioconférence (application Zoom).

Présent ■ Absence motivée Absence non motivée

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn	<input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Bouchard
<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné
<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente
<input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme
■ M. Patrice Perron	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault

Invités :

M. Fabien Tremblay, conseiller-cadre aux communications et aux affaires gouvernementales
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Information de la présidente-directrice générale
6. Information de la présidente du conseil d'administration
7. Affaires du conseil d'administration (C. A.)
 - 7.1 Adoption du calendrier des rencontres 2020-2021 du C. A.
 - 7.2 Rapport des présidents des comités du C. A.
 - 7.2.1 Comité de vérification et des ressources humaines – Suivi et nomination
 - 7.2.2 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 7.2.3 Comité de révision
 - 7.2.4 Comité de vigilance et de la qualité
 - 7.3 Dépôt des rapports annuels des comités du C. A.
 - 7.4 Comité consultatif Maria-Chapdelaine
8. Présentation
 - 8.1 Rapport annuel - Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
9. Agenda de consentement et dossiers demandant une prise de décision
 - 9.1 Adoption de la Politique d'allaitement maternel
 - 9.2 Demandes de statut de résident
 - 9.3 Octroi de privilèges en recherche
 - 9.4 Changement à la composition du Comité d'éthique de la recherche
 - 9.5 Renouvellement du statut et des privilèges des omnipraticiens
 - 9.6 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 9.7 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes
 - 9.8 Demande de modification (ajout et retrait) au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
 - 9.9 Désignation président d'élection - Processus de nomination du Département régional de médecin général (DRMG)
 - 9.10 Demande de modification du permis d'exploitation de l'établissement
10. Divers
11. Correspondance
12. Prochaine séance ordinaire

- 13. Période de questions du public
- 14. Huis clos
 - 14.1 Évaluation de la rencontre
- 15. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil d'administration. Compte tenu des mesures préventives en place en lien avec la COVID-19, la séance publique se tient en visioconférence à l'aide de l'application Zoom et est diffusée en direct sur le site Internet de l'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, avec le retrait des points 8.1 « Rapport annuel - Comité des usagers du Centre intégré (CUCI) » et 9.1 « Adoption de la Politique d'allaitement maternel ».

3. Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux des 18 juin 2020, 7 juillet 2020, 22 juillet 2020 et 14 septembre 2020 sont adoptés tels que présentés.

4. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est effectué à cette rencontre.

5. Information de la présidente-directrice générale

Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale, transmet ses salutations au public en ligne. Elle fait un retour sur la situation épidémiologie de la région, qui se porte à 399 cas positifs, 17 cas actifs, 243 personnes confinées, 4 éclosions en cours et 356 personnes rétablies. Elle rappelle l'importance du respect des consignes sanitaires de santé publique (distanciation physique, hygiène des mains, port du masque et contrôle des symptômes), afin de préserver nos milieux et atténuer les risques de propagation de la COVID-19 dans nos installations.

Par la suite, elle mentionne que Mme Caroline Gaudreault, directrice de la protection de la jeunesse/directrice provinciale, a présenté ce matin, en conférence de presse, le 17^e bilan annuel de la DPJ pour l'année 2019-2020 sous le thème « Plus fort ensemble ! ». Au cours de cette période, on constate une augmentation de 21 % des signalements déclarés et une légère diminution de 1 % des cas retenus. Une des principales préoccupations a porté sur la Commission Laurent et le mémoire qui a été déposé dans la dernière année.

Enfin, Mme Labbé souligne les premières cohortes du nouveau programme accéléré Soutien aux soins d'assistance en établissement de santé pour devenir préposés aux bénéficiaires en CHSLD qui ont maintenant terminé leur formation. Mme Labbé félicite et souhaite la bienvenue aux 193 préposés aux bénéficiaires qui ont gradué et qui travailleront dans les centres d'hébergement de la région.

6. Information de la présidente

La présidente du conseil d'administration annonce la nomination de Mme Julie Lavoie au poste de présidente-directrice générale adjointe de l'établissement par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé. Madame Lavoie entrera en fonction le 1^{er} octobre prochain, pour un mandat d'une durée de quatre ans, et constitue un atout indéniable pour le CIUSSS. Les administrateurs se joignent à la présidente pour féliciter Mme Lavoie et lui souhaiter un bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Pour terminer, Mme Guay informe de l'accueil de deux nouveaux administrateurs, soit Mme Guylaine Bergeron, membre indépendante, pour le profil en Gestion des risques, finance et comptabilité, ainsi que M. Courtois, Gibert, membre indépendant, correspondant au profil en Santé mentale.

7. Affaires du conseil d'administration

7.1 Rapport des présidents des comités du conseil d'administration

7.1.1 Comité de vérification et de ressources humaines (CVRH)

M. Dominique Blackburn, président du comité, fait le suivi des principaux sujets traités lors la dernière rencontre du 10 septembre dernier.

Volet ressources humaines

- Présentation du Projet santé et sécurité au travail – Phase 2 par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridique, qui consiste à prioriser certains secteurs/directions pour une prise en charge rapides par le gestionnaire afin de débiter des comités ressources humaines qui incluront la santé et sécurité qui comprendra aussi le volet COVID-19.
- Présentation du nouveau service CNESST qui est en place avec des ressources spécialisées au niveau de la gestion de la santé et sécurité au travail. De nouveaux outils seront à la disposition du CIUSSS pour le suivi de la performance.
- Recrutement : dépôt des indicateurs et suivi : La période d'embauche massive due à la COVID-19 est terminée. Nous répondons actuellement aux besoins normaux de l'organisation. Nous manquons toujours de personnel dans beaucoup de secteurs et dans toutes nos installations. Un plan d'action a été élaboré afin de recruter et embaucher les finissants et de rehausser les postes pour du temps complet.
- Portrait de la situation du Programme de formation accélérée des PAB : 193 étudiants devraient avoir complété leur formation d'ici le 30 septembre et le taux de réussite est de 84 %.

Volet des ressources financières

- Présentation du budget 2020-2021 par la directrice des finances qui annonce une situation financière en équilibre. Les coûts additionnels liés à la pandémie de la COVID-19 ont été isolés, ce qui permettra de faire un comparatif avec l'année actuelle et l'année antérieure.

Par la suite, les administrateurs procèdent à la nomination d'un membre du comité.

Résolution # CA-36-2020-2120

CONSIDÉRANT que le comité doit être composé d'un minimum de cinq membres, dont une majorité de membres indépendants;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Mme Guylaine Bergeron à faire partie du comité de vérification et des ressources humaines.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Guylaine Bergeron à titre de membre du comité de vérification et des ressources humaines du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ce, jusqu'au renouvellement des membres du comité.

7.1.2 Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ)

M. Fabien Tremblay, conseiller-cadre aux communications et aux affaires gouvernementales, informe que le comité s'est réuni le 8 septembre dernier. Lors de cette rencontre, le comité a procédé à l'analyse de la déclaration des intérêts d'un nouvel administrateur, M. Gilbert Courtois, ainsi que de nouveaux cadres supérieurs, soit Mme Majorie Bouchard, M. Pierre Oliver Pedneault et Dr Jean-François Paradis. Aucun conflit d'intérêts n'a été constaté par les membres.

De plus, une présentation du Bilan du Service éthique 2019-2020 et du Plan d'action 2020-2022 a été effectuée par la Direction de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique.

Pour terminer, à la suite de l'intérêt manifesté par M. Gilbert Courtois à faire partie de ce comité, les membres du conseil d'administration prennent la décision suivante.

Résolution # CA-36-2020-2130

CONSIDÉRANT le poste vacant de membre indépendant au sein du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT que le comité doit être composé d'un minimum de cinq membres, dont une majorité de membres indépendants;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Gilbert Courtois à siéger au comité de gouvernance et d'éthique.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Gilbert Courtois à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et ce, jusqu'au renouvellement des membres du comité.

7.1.3 Comité de vigilance et de la qualité

Mme Alberte Déry, présidente du comité, fait état des faits saillants de la dernière rencontre du 12 décembre 2019.

- La directrice adjointe DQPE a présenté son rapport du 1^{er} trimestre (avril, mai et juin 2020). Pour la période, on observe une diminution du nombre de déclarations des événements indésirables de 5 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. On constate également une augmentation du nombre de chutes de l'ordre de 9 %; le comité de gestion des risques assurera un suivi étroit du dossier des chutes cette année.
- Le comité de gestion des risques a débuté les travaux pour l'élaboration du plan de sécurité 2020-2023, ce dossier reviendra au prochain CVQ.
- La visite prévue pour la séquence 3 de 5 d'Agrément Canada a été remise en octobre 2021.
- La commissaire aux plaintes a présenté son rapport trimestriel.
- Prévention et contrôle des infections : Mme Sandra Déry a déposé le suivi des audits décentralisés hygiène des mains – courte durée et longue durée ainsi que les rapports de surveillance des infections nosocomiales – courte durée et longue durée pour le 4^e trimestre. Le nombre d'audits réalisés se situe en deçà des cibles, considérant l'enjeu de capacité des équipes en contexte de pandémie. Ce dossier sera suivi étroitement par les directions concernées.

Ensuite, M. Gilles Simard partage différents sujets d'actualités en lien avec le Comité des usagers du centre intégré (CUCI).

- Semaine des droits des usagers : 21 au 27 septembre sous le thème « Le droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté ».
- Nomination du nouvel exécutif du CUCI : Mme Doris Gagnon, présidente, M. René Bergeron, vice-président et M. Gilles Simard, secrétaire-trésorier.
- 149 demandes ont été traitées par les personnes-ressources à distance dans le contexte de la pandémie.
- Les assemblées générales annuelles des CU se tiendront d'ici le 31 décembre 2020.
- Nomination de Mme Isabelle Boucher au CUCI qui représentera le CHSLSD D'Alma.
- Lac-à-l'épaule tenu le 15 septembre 2020 avec les comités des usagers et des résidents de la région.

7.1.4 Comité de révision

Mme Alberte Déry, présidente du comité, informe que le comité a repris ses activités qui avaient été suspendues dans le cadre de la COVID-19. Nous avons reçu une nouvelle demande de révision depuis la dernière rencontre; huit dossiers sont actuellement en attente, dont deux qui seront traités au cours du mois d'octobre.

7.2 Dépôt des rapports annuels des comités du C. A.

Les rapports annuels 2019-2020 des comités ci-dessous sont déposés pour information.

- Comité de vérification et des ressources humaines
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de révision
- Comité de vigilance et de la qualité

7.3 Comité consultatif de Maria-Chapdelaine

M. Fabien Tremblay, conseiller-cadre aux communications et aux affaires gouvernementales, mentionne que les membres ont participé à une rencontre avec des intervenants du CIUSSS au sujet de la pérennité des services d'obstétriques et de périnatalité à l'hôpital de Dolbeau-Mistassini. Le comité demeure en contact étroit avec le conseil des partenaires du réseau local de service du secteur en lien avec les enjeux des citoyens qui sont prioritaires pour le comité. Une rencontre est également prévue à l'automne pour discuter des différentes modalités de collaboration et de communication avec les membres.

8. Présentation

8.1 Rapport annuel - Comité des usagers du Centre intégré (CUCI)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

9. Agenda de consentement et dossiers demandant une prise de décision

9.1 Adoption de la Politique d'allaitement maternel (PO-PS-PEJ-030)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

9.2 Demandes de statut de résident

Mme Isabelle Boulianne, directrice administrative enseignement, recherche et innovation, présente la liste des demandes de statut de résident pour l'année en cours.

Tel que stipulé à l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS), le conseil d'administration d'un établissement, relié par contrat d'affiliation à une université, conformément à l'article 110, doit attribuer le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation postdoctorale dans un centre exploité par l'établissement.

L'établissement a reçu des demandes de médecins pour être résident au cours des prochains mois et la directrice médicale de l'enseignement recommande d'accorder le statut de résident pour ces médecins.

Résolution # CA-36-2020-2121

CONSIDÉRANT l'article 244 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice médicale de l'enseignement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accorder le statut de résident au médecin inscrit dans le tableau ci-dessous, dans la discipline et la période qui y sont mentionnées.

Prendre note que la liste des demandes de statut de résident se retrouve à la fin du procès-verbal.

9.3 Octroi de privilèges en recherche

Mme Isabelle Boulianne, directrice administrative enseignement, recherche et innovation, poursuit avec les demandes d'octroi de privilèges en recherche pour les personnes suivantes :

- Mme Jacinthe Dion : Projet de recherche « Aire ouverte » à Jonquière (Financé par le MSSS) et Projet de recherche « Objectif protection » (Financé par l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC))
- Mme Catherine Flynn : Projet de recherche portant sur l'État des pratiques dans les six Centres désignés pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean en regard de l'analyse différenciée selon les sexes ADS.
- M. Sébastien Simard : Projet de recherche touchant l'Implantation et l'évaluation initiale d'un premier Aire ouverte dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Résolution # CA-36-2020-2122

CONSIDÉRANT que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O 7.2);

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS) énonce que les privilèges sont octroyés par le C. A. de l'établissement;

CONSIDÉRANT que la quatrième mesure du Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (1998) demande que le privilège d'exercice de la recherche soit négocié au moment du renouvellement des privilèges d'exercice dans l'établissement;

CONSIDÉRANT que le directeur de la recherche recommande d'octroyer les privilèges demandés.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'octroyer des privilèges académiques en recherche à Mme Catherine Flynn, Ph.D. pour les installations de Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, La Baie et Dolbeau, à Mme Jacinthe Dion, Ph.D. pour les installations de Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, La Baie, DITSA, CPEJ et CRJDA et à M. Sébastien Simard, Ph.D. pour les installations de Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, La Baie, Dolbeau-Mistassini, CLSC de la région, CPEJ et CRJDA, et ce, jusqu'au renouvellement de tous les privilèges de recherche en mai 2021.

9.4 Changement à la composition du Comité d'éthique de la recherche (CER)

Mme Johanne De Champlain, vice-présidente du CER, mentionne que conformément aux exigences ministérielles et au Règlement général sur l'éthique de la recherche sur l'humain (R-AA-016), il appartient au conseil d'administration de nommer les nouveaux membres au comité d'éthique de la recherche, d'approuver tout changement à la composition du CER et faire l'objet d'un avis à la ministre de la Santé et des Services sociaux dès l'instant où il survient.

À la réception de la résolution du conseil d'administration, le comité d'éthique de la recherche se chargera de transmettre ces documents à la Direction de l'éthique et de la qualité du MSSS, tel que requis.

Résolution # CA-36-2020-2123

CONSIDÉRANT qu'il revient au conseil d'administration de nommer les nouveaux membres;

CONSIDÉRANT qu'il revient au conseil d'administration de prendre acte des départs des membres;

CONSIDÉRANT que le comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean doit aviser la ministre de toute modification quant à la composition de ce dernier.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

Fin de mandats :

1. De prendre acte des départs des membres ci-dessous :
 - Me Christine Drolet, expertise juridique et représentante du public, membre substitut;
 - Mme Jacqueline Tremblay, représentante du public, membre régulier;
 - M. Claude Gilbert, représentant du public, membre substitut.

Modification à la présidence :

2. De nommer Mme Élise Duchesne, membre scientifique, à titre de présidente du Comité d'éthique de la recherche, en remplacement du Dr Jean Mathieu. Son mandat à titre de présidente prendra effet à compter du 23 septembre 2020 jusqu'au 25 octobre 2021.

Une lettre de remerciements sera transmise au Dr Jean Mathieu afin de souligner le travail accompli au cours des dernières années.

Nominations :

Personnes spécialisées en éthique, membres substitués

3. De procéder à la nomination de Mme Laurence Marck, membre avec expertise éthique. Son mandat à titre de membre avec expertise éthique substitut prendra effet à compter du 23 septembre 2020 jusqu'au 25 octobre 2021.
4. De procéder à la nomination de Mme Camille Assemat, membre avec expertise éthique. Son mandat à titre de membre avec expertise éthique substitut prendra effet à compter du 23 septembre 2020 jusqu'au 25 octobre 2021.

Le Dr Martin De La Boissière, vice-président du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP), présente les points 9.5 à 9.8.

9.5 Renouvellement du statut et des privilèges des omnipraticiens

Il convient de procéder au renouvellement des privilèges et obligations des omnipraticiens, ces derniers venant à échéance le 25 octobre 2020.

Depuis le renouvellement de 2018, la nomenclature des privilèges en médecine générale a été revue. Le libellé des privilèges pour l'ensemble des médecins a été harmonisé le plus possible, les privilèges ont donc été inscrits tels qu'ils devraient l'être pour le renouvellement du statut et des privilèges des omnipraticiens, et ce, selon les précisions du département.

Cet exercice a permis de constater que certains médecins détenaient des privilèges ne reflétant pas leur pratique réelle. Dans la majorité des cas, il est question de privilèges qui doivent être précisés aujourd'hui, mais qui étaient considérés comme inclus dans ceux qu'ils détenaient déjà dans leur milieu de pratique. Une demande de correction sera donc faite pour les médecins concernés. La liste des corrections, incluant les justifications, sera transmise au MSSS prochainement.

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88 :

- Des privilèges sont accordés à un médecin ou à un dentiste en fonction de l'organisation du centre hospitalier et du plan des effectifs médicaux et dentaires approuvé par le conseil régional. Ces privilèges déterminent la nature et le champ des activités médicales ou dentaires qu'un médecin ou un dentiste peut exercer dans un département ».
- « Un statut est accordé à un médecin, à un dentiste ou à un pharmacien en fonction de l'importance de ses activités hospitalières dans le centre hospitalier.

L'importance des activités hospitalières est évaluée en tenant compte du degré d'activité et d'implication du médecin, du dentiste ou du pharmacien dans le fonctionnement du centre hospitalier. Elle est aussi évaluée en tenant compte des besoins particuliers du centre hospitalier ».

Au niveau du processus de renouvellement de statut et de privilèges ainsi que des obligations pour les omnipraticiens, le contenu des résolutions dans lesquelles figurent les privilèges et les obligations a fait l'objet d'une négociation entre le ministère et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). Les établissements sont par conséquent tenus de reprendre le libellé de la résolution négociée.

Dans le cadre de ce processus, les médecins ont été invités à faire valoir leurs observations sur ces obligations. Les commentaires reçus des médecins se retrouvent dans l'annexe 6.

Sauf pour quelques exceptions, il est recommandé de renouveler les privilèges pour l'ensemble des omnipraticiens pour une durée de trois ans.

Le comité exécutif du CMDP a traité du renouvellement du statut et de privilèges d'omnipraticiens le 14 septembre 2020 et recommande ce renouvellement, tel que déposé au conseil d'administration.

La présidente-directrice générale a également reçu un avis favorable de la directrice des services professionnels au regard du respect des termes des résolutions par les membres du CMDP concernés.

Enfin, les annexes ci-dessous ont été déposées. Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribuer un statut et des privilèges.

- Annexe 1 Modèle de résolution générique commune aux omnipraticiens sans modification.
- Annexe 2 Modèle de résolution générique commune aux omnipraticiens avec modification ou correction.
- Annexe 3 Tableaux des omnipraticiens n'ayant pas déposé de demande de renouvellement de privilèges.
- Annexe 4 Tableaux des privilèges accordés à chaque omnipraticien (sans modification) - qui seront insérés dans la résolution générique figurant à l'annexe 1.
- Annexe 5 Tableaux des privilèges accordés à chaque omnipraticien (avec modification ou correction) - qui seront insérés dans la résolution générique figurant à l'annexe 2.
- Annexe 6 Tableaux des commentaires reçus des médecins en lien avec les obligations.

Résolution # CA-36-2020-2124

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux relativement à la nécessité d'inclure de nouvelles obligations rattachées aux privilèges des médecins et dentistes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) en date du 14 septembre 2020;

CONSIDÉRANT les demandes du ministre en lien avec le contenu des obligations à être rattachées aux privilèges, notamment suite aux discussions ayant eu lieu avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. De prendre acte des observations formulées par certains médecins en lien avec les obligations rattachées aux privilèges présentées à l'annexe 6.
2. De prendre acte des non-renouvellements à l'annexe 3.
3. De renouveler les privilèges des omnipraticiens avec les obligations qui y sont rattachées selon les tableaux présentés aux annexes 4 et 5.

9.6 Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CA-36-2020-2125

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT les résolutions #CE84-20200914-88 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois et modifications de statut et privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut du médecin spécialiste telles que présentées à l'annexe 1.
2. D'accepter les départs et les retraites des membres tels que présentés à l'annexe 2.

Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

9.7 Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de nouvelles nominations de médecins de familles et de médecins spécialistes ont été étudiées et recommandées par le comité d'examen des titres ainsi que par le comité exécutif du CMDP.

Résolution # CA-36-2020-2126

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT la demande de statut et de privilèges de la part du médecin concerné;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution #CE84-20200914-88 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois de statut et privilèges pour les nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les nominations de nouveaux membres telles que présentées à l'annexe 1 (médecins de famille) selon la résolution générique présentée à l'annexe 3;
2. D'accepter les nominations de nouveaux membres telles que présentées à l'annexe 2 (médecins spécialistes) selon la résolution générique présentée à l'annexe 4.

Prendre note que l'annexe se retrouve à la fin du procès-verbal.

9.8 Demande d'ajout au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Le 26 septembre 2018 dernier, le conseil d'administration adoptait le plan de délégation des signataires RAMQ ainsi que la mise à jour du registre des signataires autorisés pour l'établissement. Compte tenu des arrivées et des départs dans les départements et services les médicaux du CIUSSS, il est nécessaire de faire des mises à jour du registre.

Par conséquent, il est recommandé d'ajouter au registre des signataires autorisés le Dr Yvan Monette, chef du service de psychiatrie de Roberval.

Résolution # CA-36-2020-2127

CONSIDÉRANT le plan de délégation et le registre des signataires autorisés par le conseil d'administration du CIUSSS, le 26 septembre 2018.

CONSIDÉRANT la procédure de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) relativement à la signature des réclamations de versement des honoraires des médecins et dentistes exerçant au Québec.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver les modifications au registre des signataires autorisés à la RAMQ pour les personnes dont les noms et les fonctions figurent aux tableaux ci-dessous pour le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ceci en fonction de l'installation qui lui est dédiée.

Ajout

NOM	FONCTION	INSTALLATIONS VISÉES
D ^r Jean-François Paradis	Chef du département de médecine de laboratoire	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Réjean Lelièvre	Chef du département d'anesthésiologie et réanimation	CIUSSS, toutes les installations
Dr Stéphane Carrier	Chef du département de médecine spécialisée	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Nathalie Bettez	Co-chef du GMF-U	GMF-U enseignement
D ^{re} Andréa Lessard	Co-chef du GMF-U	GMF-U enseignement

Retrait

NOM	FONCTION	INSTALLATIONS VISÉES
D ^r Doria Grimard	Microbiologiste	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Paul Bégin	Pneumologue	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Gérald Gobeil	Anesthésiologiste	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Michel Harvey	ORL	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Rupert Lessard	Psychiatre	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Jean-Benoît Paradis	Urologue	CIUSSS, toutes les installations
D ^{re} Valérie Carré	Gynécologue	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Jean-Denis Bérubé	Médecine générale	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Daniel Carrier	Médecine générale	CIUSSS, toutes les installations
D ^{re} Johanne Harvey	Pédiatre	CIUSSS, toutes les installations
D ^{re} Georgette Leclerc	Dermatologue	CIUSSS, toutes les installations
M. Gilles Gagnon	PDGA, partie à la retraite	CIUSSS, toutes les installations
M. Normand Brassard	Directeur	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Raynald Simard	Hématologue	CIUSSS, toutes les installations
D ^r Martin Lemieux	Médecine générale	CIUSSS, toutes les installations

9.9 Désignation président d'élection - Processus de nomination du Département régional de médecine générale (DRMG)

M. Fabien Tremblay, conseiller-cadre, Communications et affaires gouvernementales, informe que le mandat du comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG) viendra à échéance en février 2021. Par conséquent, le temps est venu de procéder à la nomination des membres pour un nouveau mandat.

Pour ce faire, le conseil d'administration doit nommer un président d'élection au plus tard 65 jours avant la date de scrutin, qui est déterminée le 26 novembre 2020. L'article 11.3 du Règlement sur la régie interne du Département régional de médecine générale (DRMG) du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean stipule que la PDG ou la personne qu'elle désignera agira à titre de président d'élection pour l'élection des membres prévu à l'article 8.1 dudit règlement.

Résolution # CA-36-2020-2128

CONSIDÉRANT que l'article 9 du Règlement sur la régie interne ainsi que sur la composition, les modalités d'élection ou de nomination et la durée du mandat des membres du comité de direction du DRMG du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoyant que la durée d'un

mandat des membres élus est de quatre ans renouvelable sans restriction et que ce mandat se termine en février 2021;

CONSIDÉRANT que l'article 11.2 du Règlement sur la régie interne ainsi que sur la composition, les modalités d'élection ou de nomination et la durée du mandat des membres du comité de direction du DRMG du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean spécifiant que le comité de direction fixe la date de scrutin au moins 30 jours avant la fin du mandat des membres à remplacer, où la date de scrutin prévue est le 26 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que l'article 11.3 du Règlement sur la régie interne ainsi que sur la composition, les modalités d'élection ou de nomination et la durée du mandat des membres du comité de direction du DRMG du CIUSSS du Saguenay - Lac-Saint-Jean précisant que le C.A. du CIUSSS SLSJ procède à la nomination du président d'élection au plus tard 65 jours avant la date de scrutin;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Élisabeth Plourde, directrice adjointe des affaires juridiques, relations avec les collaborateurs et gestion de la présence au travail (GPAT), à titre de présidente du processus d'élection des membres visés à l'article 8.1 du Règlement sur la régie interne ainsi que sur la composition, les modalités d'élection ou de nomination et la durée du mandat des membres du comité de direction du DRMG du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

9.10 Demande de modification du permis d'exploitation de l'établissement

M. Fabien Tremblay, conseiller-cadre, Communications et affaires gouvernementales, rappelle que le 16 août 2019, le MSSS confirmait au CIUSSS l'octroi de montant de 1 977 000 \$ à compter de 2019-2020 pour le déploiement du projet Aire ouverte sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Saguenay-Lac-Saint Jean est l'une des quatre nouvelles régions où sera déployé le projet Aire ouverte au cours de l'année 2020. Il s'agit d'une offre de service intégrée répondant aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans. Le projet permettra d'offrir aux jeunes, de l'arrondissement de Jonquière, des services dans un contexte sécurisant en facilitant l'accessibilité aux services de première ligne en santé globale (santé mentale, santé physique, dépendance et santé sexuelle).

En outre, le projet inclura des ressources professionnelles qui seront déterminées suite aux consultations auprès des jeunes, des familles et des différents partenaires du milieu.

Résolution # CA-36-2020-2129

CONSIDÉRANT le financement accordé par le MSSS pour le déploiement de l'offre de services Aire ouverte.

CONSIDÉRANT les besoins des jeunes du secteur de Jonquière.

CONSIDÉRANT la collaboration et l'engagement des partenaires du milieu, primordiaux à la réussite du projet afin de mettre en place un service intégré à la couleur et aux besoins du milieu.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis.

CONSIDÉRANT que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 440 de la Loi sur les services de santé et les services

sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le permis délivré à un établissement indique la mission de tout centre exploité par l'établissement, la classe à laquelle appartient, le cas échéant, un centre de réadaptation ou un centre hospitalier, le type auquel appartient, le cas échéant, un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique, la liste des installations dont l'établissement dispose et leur capacité, le cas échéant.

CONSIDÉRANT que le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public, conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et de services sociaux (RLEQ, chapitre S-4.2, r.8).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de faire parvenir au ministre de la Santé et des Services sociaux la demande modification au permis, tel que présenté à l'annexe 1.

10. Divers

Aucun sujet n'est discuté à cette rubrique de l'ordre du jour.

11. Correspondance

12. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 18 novembre 2020.

13. Période de questions du public

La présidente présente la question déposée par Mme Angéline Potvin, usagère en hémodialyse.

Pourquoi la direction du CIUSSS refuse encore à ce jour de redonner aux patients de l'hémodialyse un accès direct à l'unité d'hémodialyse de l'hôpital de Chicoutimi? Un sondage réalisé par le CIUSSS cet été révélait que l'entrée des prélèvements à l'hôpital de Chicoutimi était l'option qui répondait le mieux aux besoins des usagers au niveau de l'accessibilité physique et de leur sécurité.

Pourtant, cela n'a pas été pris en considération et la décision prise par la direction fut de maintenir la porte des prélèvements fermée. C'est contraire à la recommandation de l'Institut national de la santé publique d'avoir une entrée dédiée en hémodialyse. La décision de la direction ne prend également pas en compte qu'avec l'automne et l'hiver qui approchent, cela va rendre le passage obligé par l'entrée principale de l'hôpital encore plus difficile d'accès et encore moins sécuritaire, car il faut attendre dans le froid et les intempéries alors que nous sommes affaiblis par le traitement. L'une des patientes en hémodialyse envisage de cesser ses traitements si cette situation d'accès trop difficile pour elle persiste dans les prochaines saisons. C'est rendu une question de vie ou de mort.

La présidente-directrice générale, Mme Julie Labbé, remercie Mme Potvin pour avoir adressé ses préoccupations à l'intention du conseil d'administration concernant les défis d'accès à l'unité d'hémodialyse. Elle mentionne que des discussions sont en cours avec la Direction de la logistique et des services techniques ainsi que la Direction de la santé publique afin de faire une proposition qui répondra adéquatement aux besoins de cette clientèle.

14. Huis clos

14.1 Évaluation de la rencontre

Les membres procéderont à l'évaluation de la rencontre de façon électronique, à l'aide de l'outil *Survey Monkey*, afin de permettre une amélioration continue du déroulement des séances; l'analyse de l'évaluation sera réalisée par le comité de gouvernance et d'éthique.

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18 h 20.

ORIGINAL SIGNÉ

France Guay
Présidente du conseil d'administration

23-11-2020

Date

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Labbé
Présidente-directrice générale et
secrétaire du conseil d'administration

23-11-2020

Date

Annexe du point 9.2 - Demandes de statut de résident

Nom	Prénom	Domaine du stage	Site du stage	Début	Fin
Lemay	Joanie	Médecine nucléaire	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-07-27	2020-08-23
Leblanc	Geneviève	URFI	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (JONQ)	2020-08-24	2020-09-20
Bouchard-Michaud	Marc-Antoine	Néphrologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-10-19	2020-11-15
Boily	Pascale	Endocrinologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-11-16	2020-12-13
Lefebvre	Maxime	Orthopédie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2021-02-08	2021-03-07
Beaudry	Marie-Michèle	Radio-oncologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-09-21	2020-10-18
Dansereau	Bénédicte	Neurologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-11-16	2020-12-13
Lauzon	David	Gastro-entérologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-09-21	2020-10-18
Nasr	Maria	Pédiatrie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2021-04-05	2021-05-02
Neves Briard	Joël	Neurologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-09-21	2020-10-18
Ouellet	Anne-Marie	Pneumologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2020-09-21	2020-11-15
Rioux	Bastien	Neurologie	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CHIC)	2021-05-03	2021-05-30

**Annexes du point 9.6 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs
et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

Les résolutions individuelles sont conservées à la Direction générale et sont disponibles sur demande.

Annexe 1 - Modifications de statut et privilèges – Médecin spécialiste

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département clinique	Service	Site principal	Autres sites	Privilèges antérieurs	Ajout	Retrait	Commentaires
19925	Docteure	Guay	Audrey	Actif	Médecine spécialisée	Médecine interne	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière		Médecine interne, doppler artériel, ECG, épreuve d'effort, soins intensifs	Lecture de holter		Preuve d'attestation reçue

Annexe 2 - Départs et retraites

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Site principal	Site secondaire	Raison du départ	Date du départ
18171	Docteure	Coulombe	Samantha	Actif	Médecine générale	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	N/A	Démission Quitte son PREM	1er octobre 2020
80298	Docteur	Gobeil	Gérald	Actif	Anesthésiologie	Hôpital de Chicoutimi		Retraite	30 juin 2021
98793	Docteure	Lajoie	Marie-Hélène	Actif	Chirurgie buccale et maxillo-faciale	Hôpital de Chicoutimi		Démission	17 août 2020
14885	Docteure	Tremblay	Pascale	Actif	Médecine générale	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	N/A	Démission	1er octobre 2020

Annexes du point 9.7 - Nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes

Les résolutions individuelles sont conservées à la Direction générale et sont disponibles sur demande.

Annexe 1 - Statut et privilèges - Médecins de famille

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Site principal	Autres sites	Privilèges	Période applicable	Commentaires
18563	Docteur	Boily	Josiane	Actif	Médecine générale	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	CHSLD Des Chênes, des Pensées, Sainte-Marie et Georges-Hébert	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie et couverture soir, nuit, fin de semaine à l'URFI-G et UCDG), CHSLD (prise en charge (Des Chênes) et garde en disponibilité (Des Chênes, Sainte-Marie, Des Pensées et Georges-Hébert) et trousse médico-légale	23 septembre 2020 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Approbation du MSSS
20771	Docteur	Boivin	Vincent	Actif	Médecine générale Médecine d'urgence Médecine spécialisée	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	N/A	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie et couverture soir, nuit, fin de semaine à l'URFI-G et UCDG), garde à l'urgence (incluant la clinique de retour à l'urgence) et soins intensifs	23 septembre 2020 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Approbation du MSSS
À venir	Docteur	Giroux	David	Actif	Médecine générale et Gynécologie-obstétrique	Hôpital d'Alma	N/A	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie et couverture soir, nuit, fin de semaine à l'URFI-G et UCDG), GMF-U Alma (prise en charge et supervision clinique), trousse médico-légale et obstétrique (incluant obstétrique, soins aux nouveau-nés et assistance opératoire pour césarienne)	1er octobre 2020 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Approbation du MSSS
À venir	Docteur	Thériault	Camille	Actif	Médecine générale	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	N/A	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie et couverture soir, nuit, fin de semaine à l'URFI-G et UCDG) et trousse médico-légale	23 septembre 2020 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Approbation du MSSS

Annexe 2 - Statut et privilèges - Médecin spécialiste

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département clinique/service	Privilèges communs	Privilèges spécifiques	Site principal	Date de début	Commentaires	Échéance
À venir	Docteure	Audet	Sophie	Actif	Hématologie-oncologie	Département de médecine spécialisée/Service d'hématologie et Département clinique de médecine de laboratoire/service d'hématologie	Hématologie clinique, oncologie clinique et hématologie de laboratoire	N/A	Hôpital de Chicoutimi	1er octobre 2020		9 mai 2022
À venir	Docteur	Bouchard	Antoine	Actif	Endocrinologie	Département de médecine spécialisée/Service d'endocrinologie	Endocrinologie		Hôpital de Chicoutimi	1er janvier 2021		9 novembre 2022
À venir	Docteur	Dufour	Keven	Actif	Microbiologie médicale et infectiologie	Département clinique de médecine de laboratoire/Service de microbiologie médicale et maladies infectieuses et département de médecine spécialisée/Service de microbiologie médicale et maladies infectieuses	Microbiologie médicale et maladies infectieuses	N/A	Hôpital de Chicoutimi	1er juillet 2020		9 mai 2022
40139	Madame	Ruelland	Sophie	Actif	N/A	Pharmacie	N/A	N/A	Hôpital de Chicoutimi	27 juillet 2020		N/A